

Flash 2026 – Situation à fin 2025

Résultats financiers, rémunération épargne, adaptations techniques, amélioration des prestations : compétitivité de votre partenaire 2^{ème} pilier.

En termes financiers, 2025 illustre à nouveau la complexité et l'intrication des enjeux économiques, politiques et financiers, exacerbés par les suites des crises économiques et sanitaires, par des chocs géopolitiques et des défis écologiques majeurs.

Dans cet environnement complexe, source permanente de variations pour les marchés financiers, le constat comptable annuel réjouissant pour le 2^{ème} pilier l'est aussi pour la FISP.

Au-delà des chiffres de performance 2025, l'essentiel reste que votre Fondation puisse concrétiser la résilience de son modèle et sa capacité à amortir les crises en continuant à exploiter les opportunités, avec une prise de risques proportionnée.

Un peu de positif dans un monde sous l'emprise de risques financiers et militaires :

Dans un contexte financier exigeant, votre Fondation fait face, pour continuer à vous faire bénéficier de prestations qui sont les fruits d'une gestion des risques conciliant rendement et sécurité, objectifs à court terme et long terme.

La complexité des enjeux ne remet ainsi pas en cause la capacité de la FISP à réaliser sa mission de prévoyance, et renforce sa position de partenaire de référence en matière de solutions 2^{ème} pilier.

Valorisant son action légitime en faveur d'une prévoyance responsable, la Fondation a obtenu des résultats lui permettant de :

- Rémunérer en 2025 les comptes d'épargne au-delà des obligations légales (2,50% sur la partie "minimum légal" et sur la part surobligatoire).
- Appliquer des prestations favorables en matière de retraite (taux de conversion parmi les références du 2^{ème} pilier).
- Préserver le degré de couverture (largement supérieur à 100% à fin 2025), tout en ayant ajusté les réserves nécessaires à des prestations durablement attractives (politique de réserve raisonnable en matière de taux technique, réserves pour allongement de l'espérance de vie et pour taux de conversion favorable aux assurés).
- Proposer des solutions et plans de prévoyance au rapport Prestations/Financement de qualité pour tous ses assurés.

Valeurs de référence et Prestations de prévoyance, Responsabilités financières et fiduciaires, Offre de services digitale : améliorations continues et sur la durée.

Dans un contexte financier positif mais toujours complexe, la FISP tient le cap en faveur des assurés, avec des améliorations successives et régulières du plan de prévoyance depuis 2012, et des prestations et services destinés à ses assurés :

- Les évolutions de prestations dont bénéficient régulièrement ses assurés et adhérents renforcent la FISP dans ses atouts (attractivité, responsabilité, efficacité économique) et découlent d'une démarche permanente d'amélioration, ayant permis la mise en place d'une offre modulable et une amélioration continue des prestations pour nos assurés.
- La Fondation a continué à faire évoluer et renforcer sa capacité à proposer une offre attractive, dans le respect des équilibres et fondamentaux techniques de référence, que vous retrouvez dans le règlement 2026.
- L'offre de services, étoffée par le déploiement de portails extranet destinés aux assurés et adhérents qui se poursuivra en 2026, a été enrichie par le lancement d'un cycle de conférences tenues dans vos établissements.

Les dernières années montrent des résultats fluctuant pour le 2ème pilier, à nouveau à l'épreuve : quelles leçons en tirer ?

- Il est toujours utile de prendre du recul et de tenir compte de tous les enjeux à considérer : une année n'est pas le reflet définitif de la qualité de la gestion, l'analyse d'une stratégie devant se faire sur le moyen et le long terme.
- Dans le FISP Infos n°18, quelques indicateurs illustrent simplement, au-delà des résultats annuels souvent impactés par des circonstances, les avantages procurés, sur la durée, par les solutions 2ème pilier de votre Fondation.
- Dans le FISP Infos n°20, une synthèse << spécial Covid19 >> éclairait les résultats et moyens de réponse de votre fondation, afin de gérer de manière responsable les enjeux financiers et extra-financiers de la prévoyance.
- Dans un contexte d'activité législative et médiatique intense autour du système du 2ème pilier, les FISP Infos n°22 et FISP Infos n°23 proposaient des éclairages sur les actions menées par la FISP pour honorer le mandat que vous lui avez confié.
- Ces avantages renforcent les atouts spécifiques de votre Fondation dans son secteur d'activité historique et satisfont à des attentes communes au monde des soins, ou les notions d'équité et de performance en matière de gestion des risques, prennent une dimension particulière et cruciale.

Pour d'autres précisions, merci de vous référer aux supports d'informations suivants, accessibles en temps utile via notre nouveau site internet www.fisp.ch :

- **Les Communications aux assurés et aux services RH.**
- **Le Portail extranet des assurés.**
- **Le Rapport annuel 2025 (et un volet spécifique dédié « RSE/ESG »).**
- **Les Newsletter FISP Info.**